

Théière

https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/theiere-2018-010-0137/

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / théière















Licence CC BY-NC-ND 4.0

La théière est complète. Elle est de forme en baril. Sa paroi est renflée et surmontée d'une épaule angulaire et d'un court col cylindrique droit; le sommet est droit et plat. L'intérieur du col présente un léger ressaut circulaire. La théière repose sur un petit pied dans le prolongement de la paroi, et dont le point d'appui est plat et large et exempt de glaçure. Le fond est en retrait et plat. La théière est munie d'une anse verticale; rabattue vers le bas à son extrémité supérieure, elle repose sur la paroi. Sa portion inférieure est attachée à la partie inférieure de la paroi. Le bec verseur est de forme tubulaire; il se courbe vers l'extérieur à mi-hauteur et il est fuselé vers son sommet. Le bec se termine par une ouverture ovale et inclinée. La paroi interne, à sa jonction avec le bec verseur, est perforée de quatre trous circulaires disposés en carré. Il y a un petit anneau incisé sous le fond. Il y a une marque imprimée en bleu sous le fond : C, soit un croissant hachuré. ; Le décor est moulé, appliqué par impression sous couverte (Transfer printed) et peint à la main; il est de couleur bleue et du motif Fence (clôture). Le décor moulé est visible sur l'anse et sur le bec verseur. En forme d'oreille et de section ovale, l'anse présente un léger renflement en plateau sur sa face externe. Le décor peint se trouve sous le col: il consiste en deux anneaux horizontaux superposés. Le décor imprimé est visible sur les deux parois opposées, jouxtant l'anse et le bec, ainsi que sur le bec

verseur. Le décor principal est appliqué sur la paroi : il s'agit du même décor sur les deux faces opposées. Le décor se compose de deux zones distinctes séparées par un cours d'eau. La zone en avant-plan, sur la terre ferme, a comme élément principal une clôture faite de quelques sections : deux sont droites, alors que les autres sont disposées en zig-zag. Les sections de la clôture sont ornées de hachures, et décorées au centre d'une petite ouverture trilobée. Un rocher borde la clôture à sa droite. Des tiges végétales feuillues et fleuries, d'échelles différentes, jouxtent la clôture, dont une longue tige qui s'étend vers le haut et vers la gauche, en direction de l'île; elles sont hachurées. L'île est de forme allongée et hachurée. Elle est surmontée d'une hutte au toit bombé en paille jouxtée de trois arbres; un rocher lobé borde l'île au niveau de l'eau. Des vagues faites de traits horizontaux viennent frapper l'île et le rocher. Au pied de l'île se démarquent deux ensembles végétaux stylisés et deux petits rochers émergeant. Au-dessus de l'île volent deux oiseaux; vus de profil vers la gauche ils se suivent, une aile pointée vers le haut et l'autre, vers le bas. La partie supérieure du bec verseur de la théière, près du bord interne, est ornée d'une petite tige feuillue, alors que sa face externe est ornée d'une tige feuillue et fleurie.

Numéro d'accession 2018.10.137

Fabricant / Éditeur Thomas Turner, Robert Hancock

<u>Date</u> 1790 c

Matériaux céramique, porcelaine fine à pâte tendre d'Angleterre

<u>Dimensions</u> 9,5 x 16,5 x 9,5 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0137 Photo de René Bouchard